



AVIS PUBLIC

Propriété sise au 1325, rue des Grenats (lot 2 219 290) secteur Lévis

La population est avisée qu'à sa séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Desjardins qui se tiendra le **mercredi 27 mars 2019, à 18 h 30**, au bureau d'arrondissement de Desjardins situé au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis (secteur Lévis), le conseil statuera sur la demande suivante :

- Rendre conforme la marge de recul avant minimale applicable à la façade secondaire du bâtiment principal, soit celle donnant sur la rue des Opales, et ce, dans le cadre de la construction d'un garage attenant au bâtiment principal à 4,5 mètres au lieu de 6,3 mètres tel que prescrit par les articles 18 et 158 du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre, et ce, avant que le conseil ne rende sa décision sur cette demande.

Donné à Lévis, le 12 mars 2019

Hélène Jomphe, chef de service